
COMPTE RENDU
SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes par soucis de respect des mesures sanitaires liées au COVID19, sous la présidence de Monsieur Jacques BINET, Maire.

Présents : Jacques BINET, Dominique DELAMARE, Alain MARGOT, Jean-Pierre LECARPENTIER, Didier GALLIEN, Alain PETIT, Olivier GOLFRIN, Emilie LEREFIT, Dominique FISCHER et Sandrine LEVEQUE.

Absents excusés : Chloë DESTRUEL,

Secrétaire de séance : Alain MARGOT

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance lequel est approuvé à l'unanimité.

• **DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE :**

Le Maire informe le Conseil Municipal que 3 devis ont été établis par la SERPN pour la fourniture et la pose de poteaux pour la défense extérieure contre l'incendie qui concernent :

- La Rue de la Mare Godart pour 4216,50€ TTC
- La Rue du Village pour 5030,70€ TTC
- Et le 72 Rue du Château pour 5274,96€ ttc

Après avoir exposé les devis, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces devis.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) va être déposer et que le plan de financement serait celui-ci :

- Montant des dépenses de travaux : 14 522,16 € TTC
- Montant de la subvention sollicitée : 7261 € TTC
- Autofinancement communal : 7270,80 € TTC

DOTATION TAXE PROFESSIONNELLE 2021 :

Le Maire informe le Conseil Municipal que le département de l'Eure nous a notifié de la dotation au titre du fonds départementale de péréquation de la taxe professionnelle 2021 pour notre commune pour un montant de 20 684 € qui sera bientôt versée par la Direction départementale des finances publiques de l'Eure.

- **MODIFICATION DE LA CONVENTION DE LA MEDECINE PREVENTIVE DU CDG27 :**

Le Maire informe le Conseil Municipal que les modalités d'accueil du service médecine évoluent à partir du 1^{er} janvier 2022, à compter de cette date, notre convention actuelle deviendra caduque et sans nouvelle convention d'adhésion au service de la médecine préventive, aucune visite médicale ne pourra être programmée.

- **PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE CDG27 :**

Le CDG27 nous demande si nous souhaitons leur confier la mise en concurrence et la sélection d'une offre d'un contrat « groupe » correspondant aux besoins de l'ensemble des agents pour la souscription d'une mutuelle santé et/ou d'une mutuelle prévoyance.

Le Maire informe le Conseil Municipal que nous adhérons au centre de gestion VIVINTER, qui décide à l'unanimité de garder VIVINTER.

- **ECOLE HAUVILLE/ROUTOT :**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Présidente des parents d'élèves nous sollicite pour une subvention afin d'aider le financement d'un séjour au ski, ce qui ferait moins de dépenses pour les parents et permettrait à davantage d'enfants de pouvoir partir.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de verser exceptionnellement la somme de 300€ par enfant de la commune de la Haye de Routot et de donner un bon d'achat de 50€ pour les enfants entrant en 6^{ème}, en remplacement de l'abonnement GEO.

- **CONTRAT DE BAIL A FERME M. CHATEL :**

Le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de bail à ferme de M. Chatel Emmanuel arrive à son terme et propose de le renouveler.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la reconduction du contrat de bail à ferme pour M. Chatel Emmanuel pour une durée de 3 ans soit jusqu'en 2024.

- **PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES VOLS ET CAMBRIOLAGES :**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de la réunion débat du 5 novembre 2021, la mise en place de 4 référents dans les hameaux principaux.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Le Maire demande au Conseil Municipal s'il accepte que l'opération SAKADO reprenne.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette initiative.

- ✓ Le Maire informe le Conseil Municipal, qu'un goûter spectacle de fin d'année est organisé pour tous les enfants de la Haye de Routot le mercredi 29 décembre 2021.

Fin de la séance du Conseil Municipal du 22 novembre 2021 à 20 h 30.